

DES PISTES POUR REBONDIR

Aléas climatiques, fluctuations des marchés, baisses de production, crises sanitaires... En agriculture, nul n'est à l'abri de difficultés, passagères ou plus durables. Face à elles, il faut réagir, établir un diagnostic de la situation pour trouver des solutions. Seul, c'est souvent ardu. Il ne faut pas hésiter à chercher un soutien, à recourir à des dispositifs d'accompagnement social et économique. La MSA et ses partenaires proposent différentes pistes pour aider les professionnels et leur famille à s'en sortir, et à engager les changements nécessaires. Exemples. 



Ensemble pour redresser la barre

Un dispositif pour la relance des agriculteurs en difficulté, encore un ? Stop, on n'y croit plus... Faux ! Celui mis en place par la MSA Sud Aquitaine et un réseau de partenaires sur les Pyrénées-Atlantiques détecte et démêle les situations fragiles avant qu'elles ne deviennent difficiles. Fallait y penser.

Quand on est dans la mouise et que l'on regarde derrière soi, il y a toujours un moment où l'on se dit que, peut-être, si l'on avait su saisir à temps telle ou telle branche... Vérification faite sur le terrain, mardi 17 janvier, au cœur des Pyrénées-Atlantiques, département qui enregistre le plus grand nombre d'installations au niveau national⁽¹⁾. Je suis convié à rencontrer trois bénéficiaires du dispositif Eraf, Ensemble pour la relance des agriculteurs fragilisés. Le ciel est d'un beau bleu mais je me dis que l'ambiance qui m'attend sur les exploitations va tout plomber. Il n'en sera rien ! Contre toute attente, la première poignée de main est vigoureuse. C'est celle de Bernard, en couple avec Marie⁽²⁾.

Le bénéficiaire prend l'initiative

On s'installe et taper le bout de gras se fait spontanément. Lui est à la tête d'une entreprise agricole. Elle, depuis 12 ans, d'une exploitation de 32 ha SAU en gavage et prêt à gaver (1200 têtes) et en poulets fermiers (1000 têtes). Bernard travaille souvent sur l'exploitation, dont l'assise financière est également assurée par l'entreprise agricole. En 2007, il décide de s'associer avec une tierce personne pour créer une boîte de travaux publics et de transport. Très vite, les rapports avec son associé se dégradent. Par ailleurs, son activité empiète sur son emploi du temps au sein

de l'exploitation. Seule, Marie n'arrive plus à faire face. En 2010, le couple est acculé financièrement. À la banque, l'un des 800 correspondants du réseau d'alerte Eraf invite les deux agriculteurs à composer un numéro vert, le 0800 62 00 69. Première étape de l'inscription dans le dispositif, c'est le futur bénéficiaire en personne qui décide d'activer les choses dans le cadre d'une démarche volontaire.

Pas simple. « Ça secoue les tripes, confie effectivement Bernard. On avait une affaire qui marchait bien et puis... On n'en dormait

plus la nuit. On a appelé avant que ça ne devienne catastrophique. » Au bout du fil, du personnel spécialement formé pour écouter et comprendre les demandes des deux agriculteurs. Dans la semaine qui suit, ils reçoivent la visite du binôme conseiller d'entreprise de la chambre d'agriculture et travailleur social de la MSA, à savoir Sandrine Merlin et Martine Frédo. « Ce premier entretien pour analyser les attentes des agriculteurs, explique Nicolas Prévost, conseiller d'entreprise. Un ou plusieurs, ensuite, pour co-construire le diagnostic. »

À VENIR

Réuni le 17 janvier dernier, le comité de pilotage Eraf a défini quelques orientations de travail pour améliorer le dispositif. Parmi celles-ci :

- développer des pôles d'expertise technique (gestion administrative, comptabilité, appui juridique...);
- promouvoir la santé en agriculture et prévenir les risques psychosociaux (cellule de prévention du suicide...);
- renforcer l'implication des OPA, en les incitant notamment à devenir contributeurs du fonds de relance;
- mutualiser avec les autres départements (réflexion engagée avec les Landes);
- élaborer une stratégie de déploiement sur les territoires (partenariat avec les communautés de communes, entre autres).

Une dynamique partenariale efficace

Ensemble et avec l'implication des partenaires de proximité (banquiers, techniciens agricoles, comptables, syndicalistes agricoles, échelon local MSA...), ils élaborent un plan de relance sur mesure. L'équipage est solidaire : il s'agit de tout mettre en œuvre pour redresser la barre.

Et c'est là que la dynamique partenariale opère. Étude de l'accès aux droits (complémentaire santé, RSA, allocation de rentrée scolaire...); prise en charge exceptionnelle des cotisations sociales de la MSA et des intérêts 2010 des prêts professionnels⁽³⁾; rachat des prêts en cours et étalement des remboursements; réorientation de l'activité de vente directe sur les marchés... « Une restructuration aboutie », constate aujourd'hui Bernard.

« Mais quid de l'avenir ? », s'interroge quant à lui Serge, producteur laitier (quota de 400 000 litres). Il sait qu'un épisode comme la crise laitière de 2009, sur fond de crise sanitaire (fièvre catarrhale), est susceptible de retoquer à sa porte. « Notre revenu a été divisé par deux, se souvient-il. Et ça a



© Franck Bellocle/CCMSA Images(s)



ON NE SAVAIT PAS TROP VERS QUI SE TOURNER.”

duré!» Et Christine, son épouse, d'ajouter : « On ne savait pas trop vers qui se tourner. » À cette époque, Christine connaît quelques soucis de santé. Elle est en contact avec Martine Etcheverry, assistante sociale de la MSA Sud Aquitaine, qui lui parle du numéro vert.

Là encore, une décision pas évidente. Serge a déjà été échaudé. Quelques années plutôt, il composait un autre numéro vert mis en place au niveau national... Les suites ne furent pas à la hauteur. Par ailleurs, ce n'est plus un scoop de révéler que le monde agricole montre quelque pudeur devant l'adversité. « Ce n'est pas très glo-

LE PLUS

► Un travail d'équipe

Vingt-deux assistants sociaux et dix conseillers d'entreprise sont répartis sur tous les cantons du département. Par binômes, ils forment des cellules de relance.

► Un réseau de partenaires

Le réseau de partenaires : le socle chambre d'agriculture/MSA ; le conseil général ; l'accompagnement au cas par cas (Groupama, les laiteries...) ; la communauté de communes de Lacq.

► Un numéro vert

Entre le 1^{er} janvier 2010, date de mise en place opérationnelle du dispositif, et le 30 septembre 2011, le numéro vert Eraf a enregistré 145 appels. Cent quatre personnes ont fait l'objet d'un suivi, dont 40 % inconnues des services sociaux et 20 % bénéficiant du RSA.

rieux, estime Serge. Nous, on n'en a parlé à personne et on ne connaît personne ayant bénéficié du dispositif Eraf. »

« Ce ne sont pas des choses qui se disent », abonde Christine. Pourtant, ils activent le dispositif. Aménagement du poste de travail pour Christine, étude de l'accès aux droits MSA, Dacs, aide financière de la communauté de communes de Lacq (1500 euros), aide exceptionnelle du conseil général (crédit d'accompagnement technico-économique en élevage d'un montant de 750 euros)...

Puis, avec le projet d'installation de Delphine, la fille de Christine et Serge, qui les a rejoints dans l'EARL, réorientation du plan de relance vers un plan de développement de l'exploitation, présenté en CDOA (Commission départementale d'orientation agricole). Verdict : viable au moins pour les 5 prochaines années. Christine et Serge ont même réussi à prendre une semaine de vacances... pour la première fois de leur vie !

Angèle est une femme posée. Assise à côté de Monique Listre, assistante sociale de la MSA, on la sent en confiance. (...)

(...) Et pourtant, elle vient de traverser une période un peu difficile. Quand elle décide de composer le numéro vert du dispositif Eraf, vu dans Les Nouvelles de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, le moral n'est pas au top. Son atelier de prêt à gaver et de gavage, sur une exploitation qui appartient à son conjoint, est vieillissant et il accapare tout son temps, nuit et jour. Elle accuse un fort surmenage. Par ailleurs, elle se pose des questions sur son départ à la retraite et sur la reprise de l'exploitation. Elle souhaiterait que son fils, qui n'est pas celui de son conjoint, mais qui l'aide, soit le repreneur. Toutes choses

qu'on a du mal à évoquer en famille. « Avec Eraf, je me suis sentie accompagnée, confie Angèle. J'avais besoin de ça. Je n'avais plus de lien social. » En plus des aides financières, les différentes rencontres ou réunions incluses dans le dispositif (restitution de diagnostic, réunion de pairs « avenir en soi », réunion de partenaires...) ont permis de démêler les écheveaux professionnel et familial (vision comptable, arrêt d'une partie de l'activité, aménagement du poste de travail, reconnaissance du travail effectué, transmission validée...). Aujourd'hui, Angèle sait où elle va. Elle sait notamment qu'elle aura bientôt

besoin d'une expertise juridique. Un des pôles que le comité de pilotage Eraf souhaite développer en lien avec de nouveaux partenaires. Ensemble... —

Franck Rozé

(1) Soit 348 installations en 2010 (statistiques CCMSA).

(2) Tous les prénoms des agriculteurs ont été modifiés.

(3) Dispositif d'accompagnement spécifique des agriculteurs (Dacs-Agri), obtenu sur 59 dossiers Eraf (allègement de charges de 3200 € en moyenne).

“Faire le diagnostic de son activité de manière préventive.”

« Certes, plus l'agriculture ira bien, moins le dispositif Eraf aura sa place. Cependant, je salue et remercie le partenariat qui a montré toute l'étendue de son efficacité. C'est une satisfaction d'avoir su mobiliser nos forces vives respectives. Je formule le souhait que cet exemple puisse servir dans les autres départements. » —



© Luc Pérenon/CCMSA Image(s)

POINT DE VUE
Chantal Gonthier,
présidente de la MSA Sud Aquitaine
et vice-présidente de la CCMSA

“

CERTAINS BÉNÉFICIAIRES TROUVENT LA SOLUTION À LEURS PROBLÈMES SANS PASSER PAR UN PLAN DE RELANCE.”



© MSA Sud Aquitaine

Rester en alerte

Prendre du recul, ne pas se laisser submerger par la pression et par le stress n'est pas toujours aisé. Pour mieux connaître les principales causes du mal-être qui touche nombre d'actifs agricoles, dans les petites comme dans les grandes entreprises, et agir en connaissance de cause, la MSA des Portes de Bretagne a enquêté auprès de 200 exploitants. Résultats.

La pression financière liée aux marchés agricoles mais aussi le sentiment de ne pas bénéficier d'un revenu à la hauteur de l'investissement sont parfois difficiles à supporter. Ajoutés à d'autres tensions ou à des conflits dans l'entourage professionnel ou familial, ou encore à des soucis personnels, ils peuvent non seulement mettre en péril la bonne marche de l'entreprise mais aussi jouer sur la santé. Ces situations qui engendrent stress, mal-être ou, de façon plus générale, ce qu'on appelle les risques psychosociaux (RPS) concernent tant les salariés que les employeurs et les exploitants, dans les grandes comme dans les petites entreprises. Si la MSA est bien placée pour prendre la mesure de ces risques, elle est également en première ligne pour tenter de les limiter.

Des troubles en hausse

Sur le terrain, conseillers en prévention, travailleurs sociaux et médecins du travail ont constaté les années passées une augmentation de ces troubles. Devant l'ampleur de ce phénomène aux causes multiples, elle a inscrit la prévention des RPS parmi les axes prioritaires de son action. Exemple en Ille-et-Vilaine où, fin 2009, les élus de la MSA des Portes de Bretagne ont souhaité agir dans ce domaine visant tout particulièrement les très petites entreprises, moins souvent ciblées. Les services santé-sécurité au travail et action sociale ont réalisé un état des lieux du mal-être chez les non salariés agricoles, sur les cantons de Montfort-sur-Meu et de Montauban-de-Bretagne; l'objectif premier de cette étude étant de repérer le plus en amont possible ses causes pour le prévenir. 200 exploitants ont répondu à l'enquête construite à partir de questionnaires et d'entretiens individuels et collectifs. Les résultats? Quatre grands facteurs de stress sont massivement évoqués: le manque de récompense par rapport au travail fourni; la pression financière; la charge de travail mentale et physique; les mauvaises

STRESS



► Quatre facteurs identifiés

- **le manque de récompense par rapport au travail fourni**: cela correspond au décalage entre les efforts réalisés et la charge de travail abattue, et les récompenses financières et l'estime de l'extérieur, en retour. «On fait des efforts pour la qualité des produits et on n'a même pas de reconnaissance»;

- **la pression financière**: elle fait écho à la fluctuation du prix des produits, à la hausse des charges, ainsi qu'au manque de contrôle sur les finances. «Ce n'est pas l'agriculteur qui fait la pluie et le beau temps; les finances, ça échappe à notre contrôle»;

- **la charge de travail mentale et physique**: elle comprend le poids des astreintes quotidiennes, la gestion des pics de travaux, la gestion administrative, ainsi que la pression des contrôles. «Par rapport à tout ce qu'il y a à classer, on finit par avoir peur d'oublier quelque chose»;

- **les mauvaises relations professionnelles**: elles renvoient au manque de soutien entre associés, au déficit de communication, aux prises de décisions parfois non partagées et plus généralement aux conflits, mais elles peuvent aussi concerner les relations avec les autres agriculteurs du secteur. «C'est un deuxième mariage, l'installation en GAEC».

relations professionnelles. Si l'étude n'a pas la prétention de l'exhaustivité, elle a le mérite d'avoir permis d'identifier des axes de travail prioritaires. Forte de ces enseignements, la MSA des Portes de Bretagne a cherché, au cours du premier semestre 2011, à obtenir l'adhésion de ses partenaires – l'administration, les organismes professionnels agricoles, les groupes de développement agricoles, les banques, les coopératives... –, l'objectif étant de rechercher leur collaboration afin d'accompagner les exploitants le plus en amont de l'apparition de facteurs de stress.

Diffuser l'information

Dans un second temps, elle a voulu faire réfléchir le public cible, en proposant des journées de sensibilisation comportant la présentation des résultats de l'enquête, puis des échanges sur les situations de stress identifiées et vécues par les participants et sur les stratégies des uns et des autres pour y faire face, la finalité étant que chacun reparte avec des pistes d'actions à mettre en œuvre sur son exploitation. Car chaque situation est unique. Selon les personnes et les problèmes repérés, les réponses à apporter sont plurielles. Elles peuvent être trouvées individuellement ou grâce aux échanges avec les autres exploitants, par le développement et le renforcement des compétences dans un domaine donné (organisation, gestion de trésorerie, relations humaines...), par le biais d'une formation... À l'automne 2011, trois journées expérimentales, coanimées par les travailleurs sociaux et les conseillers en prévention de la MSA, ont mobilisé plus de quarante exploitants agricoles. Et, en 2012, 10 actions de sensibilisation à l'intention des exploitants des départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan vont être programmées. Pour les aider à prendre conscience du lien possible entre travail et apparition de tensions, et les amener à mettre en œuvre des actions correctives appropriées.

—
Marie-Luce Gazé Desjardins



REPÈRES

L'Avenir en soi

Dans le cadre de son offre d'accompagnement social et socioprofessionnel, la MSA développe des actions collectives permettant à des personnes de reprendre confiance en leurs capacités à aborder les changements voulus ou contraints. L'Avenir en soi est fait pour cela.

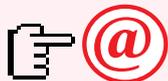
Public visé - toute personne devant modifier son organisation ou changer d'activité pour des raisons économiques, familiales, de santé... qu'elle soit en recherche d'emploi, d'évolution professionnelle, de reconversion ou qu'elle se prépare à la retraite. Conçu pour les actifs agricoles en situation fragile, ce programme peut être proposé aux non agricoles.

Enjeux pour le public - devenir acteur du changement, le préparer au lieu de le subir et affronter sereinement cette période d'évolution. Pour élaborer une stratégie permettant de bâtir son projet, il faut expliciter ses attentes, ses objectifs et repérer ses atouts, ses potentialités, ses compétences au regard de ses expériences personnelles, familiales, sociales, professionnelles, mais aussi déceler ses faiblesses, ses erreurs, pour ne pas les renouveler.

Principes méthodologiques - ce programme repose sur la reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE). Il est basé sur le principe que chaque individu apprend tout au long de sa vie. Il s'agit d'une démarche personnelle et volontaire. À travers six étapes, les participants formalisent leur projet.

Organisation - 6 à 8 séances collectives d'une journée, espacées d'une à deux semaines et regroupant 8 à 12 participants, sont organisées, venant compléter un accompagnement individuel. Les travailleurs sociaux qui animent ces séances bénéficient d'une formation nationale spécifique.

www.lebimsa.fr



Plus d'infos sur notre site.

Plus de
100

travailleurs sociaux formés à l'animation de l'Avenir en soi.

10 %

c'est la hausse de la valeur des consommations intermédiaires (achats d'aliments pour animaux, facture énergétique, prix des engrais) de la branche agriculture en 2011.

3 %

c'est la diminution du résultat agricole net par actif en 2011 (en termes réels) selon les prévisions de l'Insee.

35 000

foyers bénéficiaires du RSA au régime agricole en décembre 2011.

6 leviers d'actions

★ LES AIDES FINANCIÈRES :

en cas de crise, les prises en charge de cotisations, l'octroi d'échéanciers de paiement permettent de répondre à l'urgence. D'autres aides peuvent être attribuées au niveau local, en fonction des situations.

★ L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX :

grâce au guichet unique, la MSA peut coordonner les actions de ses services (médicaux, sociaux, techniques...) et permettre ainsi à la famille d'accéder à toutes les prestations et aux services auxquels elle a droit, sans oublier le revenu de solidarité active (RSA) qui peut venir compléter les revenus professionnels du foyer et donne accès à des mesures d'accompagnement socio-professionnel.

★ LES ACTIONS COLLECTIVES D'ACCOMPAGNEMENT :

outre l'Avenir en soi, la MSA a également mis en œuvre, durant plus de 10 ans, un programme de stimulation cognitive, Pac Actifs, destiné à des personnes fragilisées par leur contexte socio-économique et ayant besoin de reprendre confiance en elles. Plutôt que de l'actualiser, elle va bientôt proposer un nouveau produit d'accompagnement social et socioprofessionnel basée sur la médiation cognitive des apprentissages, dont l'objet sera de permettre au bénéficiaire de mobiliser les connaissances, les compétences et les savoir-être nécessaires pour comprendre et gérer les contraintes imposées par son environnement (personnel, familial, social et professionnel). Il concernera en priorité les personnes en situation précaire.

★ LES FORMATIONS POUR PRÉPARER L'AVENIR :

la MSA organise des sessions d'aide à la reconversion, en lien avec l'Adasea (association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles) et avec des financements de Vivea, pour les non salariés agricoles qui envisagent de



© Franck Baloncle/CCMSA Images

changer d'activité. Autre exemple avec la MSA Sèvres-Vienne qui anime, avec ses partenaires – la chambre d'agriculture de la Vienne, l'Adefa, le CER France (réseau associatif de conseil et d'expertise comptable), Solidarité Paysans – une formation intitulée « Réfléchir à mon avenir : échanger et agir », ouverte aux agriculteurs, agricultrices et aides familiaux. Le but de la session : permettre aux participants de faire le point sur leur situation ; échanger sur leurs préoccupations ; s'approprier les outils de gestion pour les aider dans leurs démarches ; définir un plan d'action en fonction de leurs choix.

★ LES ACTIONS DE PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE :

dans la droite ligne du plan national d'actions contre le suicide, actions individuelles et collectives se développent dans les départements : réunions, pièces de théâtre interactif (page 4), études et enquêtes sur les facteurs de stress, groupes de parole, mise en place de cellules pluridisciplinaires et de plates-formes téléphoniques...

Ainsi, parallèlement aux réunions de

sensibilisation proposées par la MSA des Portes de Bretagne (page 19), un dispositif gratuit d'accompagnement psychologique des personnes en souffrance existe : des entretiens d'écoute et d'aide sont possibles auprès d'un médecin du travail (en Ille-et-Vilaine) ou de l'Adavi (dans le Morbihan et en Ille-et-Vilaine).

★ LES PROGRAMMES PARTENARIAUX :

comme le Sillon dauphinois et Regain des Savoie, développés par la MSA des Alpes du Nord avec les chambres d'agriculture, les conseils généraux et les directions départementales de l'équipement et de l'agriculture, qui mutualisent leur expérience pour venir en appui des agriculteurs en situation fragile. Ils proposent une écoute téléphonique, un diagnostic économique, un accompagnement et des conseils personnalisés (techniques, juridiques, budgétaires...), une formation professionnelle, un bilan de santé, un soutien psychologique, et aident à rechercher et à mettre en œuvre des solutions pour remonter la pente. —

Marie-Luce Gazé Desjardins

Contre vents et marées

Sur la Loire-Atlantique et la Vendée, la MSA met en œuvre deux actions de soutien aux agriculteurs en difficulté. L'une s'intéresse plus particulièrement à la crise viticole, l'autre a pour nom Réagir et débouche notamment sur des ateliers fort appropriés. Qu'on se le dise.

Au même titre que ceux qu'on appelle les travailleurs de la mer, les agriculteurs se battent souvent contre vents et marées. Aux aléas climatiques viennent s'ajouter les crises sanitaires, les effets de la mondialisation, les problématiques personnelles... Les répercussions sur le moral des agriculteurs sont palpables, poussant certains vers des solutions extrêmes.

Pour ne pas en arriver là, des délégués de la MSA Loire-Atlantique - Vendée ont décidé, conscients des conséquences humaines et sociales de la crise viticole qui sévit sur leur territoire, de mener une action en deux temps. Avec l'aide d'Émilie Doin, agent de développement social, ils ont tout d'abord conçu un tract.

Appeler son délégué

Ce document indique les contacts des services de la MSA susceptibles de pouvoir intervenir en cas de difficulté : action sanitaire et sociale (travailleur social) ; santé-sécurité au travail (médecin du travail) ; recouvrement (plan de paiement). Le numéro du service vie mutualiste permet en outre de se procurer les coordonnées de son délégué MSA sur le terrain.

La plaquette s'adresse aux agriculteurs et aux viticulteurs du vignoble nantais, ainsi qu'à leurs proches, pour éviter toute stigmatisation de la filière viticole. Elle a été distribuée, mais reste toujours présente

dans de nombreux endroits stratégiques (banques, mairies, assurances, syndicats, magasins agricoles et viticoles, cabinets médicaux...).

Deuxième temps de l'action, sous la forme d'une soirée info débat. Elle est menée en partenariat avec le GPS (groupe prévention suicide) de Vallet (Loire-Atlantique), qui forme à la prévention du risque suicidaire et qui dispose d'une cellule d'écoute dans le cadre de son réseau de sentinelles. La soirée est principalement destinée aux délégués MSA. « Comment faire en sorte qu'ils soient plus à l'aise sur le terrain, pour pouvoir faire face aux personnes qui leur parlent de suicide ? », indique Émilie Doin. Ce n'est pas donné à tout le monde, en effet. Animée par un psychiatre et une infirmière de l'unité de prévention du suicide du CHS de Montbert, la rencontre a pour but de sensibiliser, en battant en brèche quelques idées préconçues sur le thème de la crise suicidaire. Un peu plus au sud,

en Vendée cette fois-ci, on pense aussi à réagir. Une volonté commune de l'Adasea (Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles), de la MSA et de l'association Solidarité paysans 85, a conduit à la mise en œuvre du dispositif Réagir. « Sur le volet de l'accompagnement aux difficultés et aux changements, les trois entités officient sur des champs de compétences complémentaires (économique, législatif, psychosocial...) », précise Catherine Bernard, travailleur social responsable du projet. En croisant leurs expertises et leurs connaissances du terrain, elles ont repéré pas moins de 1 540 chefs d'exploitation en situation fragile ⁽¹⁾ sur la Vendée et ont ciblé au plus près leurs besoins.

Conviés pour une journée d'échanges, le 24 novembre dernier à la Roche-sur-Yon, les agriculteurs ont donc pu s'inscrire dans l'un des cinq ateliers de formation proposés : « Santé, bien-être et gestion de stress » ; « Des clés pour gérer le budget familial et professionnel, et connaître mes droits sociaux » ; « Connaître mes droits et devoirs privés et professionnels pour m'adapter aux changements » ; « Améliorer sa communication et son estime de soi » ; « Repérer les compétences acquises pour mieux rebondir ». À travers les témoignages qui suivent, une bonne façon de vérifier l'adéquation de l'action et des besoins. —

Franck Rozé

(1) Selon des critères propres (revenus inférieurs au Smic, bénéficiaires du RSA, retard de paiement dans les cotisations...).



© J.M. Nossant/CMSA (Images)

www.lebimsa.fr



Retrouvez l'intégralité des témoignages sur notre site.

RÉAGIR : ILS ONT DIT



“S’écouter les uns les autres”

« J’ai participé à la journée d’échanges qui s’est tenue le 24 novembre dernier. Chacun à son niveau pouvait déjà faire bénéficier les autres participants de ses propres éléments de solution (...). En fait, beaucoup d’agriculteurs

sont en difficulté, mais personne ne s’en rend compte. Il peut y avoir des malaises y compris dans des structures qui vont apparemment bien. »

Hubert,
producteur laitier

“Réagir avant que ça ne s’envenime”

« Suite à des problèmes de trésorerie sur l’exploitation, mon mari et moi avons préféré nous engager dans la démarche Réagir avant

que ça ne s’envenime. Cette action répond à nos attentes. Là, on nous propose quelque chose, au moins.

Ces ateliers nous aident et nous remontent le moral. »

Marilyne,
éleveur bovin

“Ne pas se renfermer sur soi”

« Mon bétail a traversé toute une série de crises sanitaires : la vache folle, une épidémie de grippe en 2001, puis la maladie des muqueuses,

la BVD, en 2008. Outre les difficultés financières que cela peut engendrer, c’est aussi un facteur de stress. Je me suis inscrit à deux formations. Si j’avais pu, j’aurais même choisi les cinq ateliers proposés. Se renfermer sur soi ne résout pas les problèmes. »

Jean-Jacques,
éleveur bovin



CRISES AGRICOLES : PAROLES D’ÉLUS



POINT DE VUE Olivier Carpentier, délégué 2^e collège (salariés)

“Voir de quoi je suis capable”

« J’ai plusieurs fois eu l’occasion de prêter une oreille attentive, parfois un petit coup de main, aux personnes qui sont venues vers moi pour vider leur sac. Perdre son travail ou se retrouver en difficulté, c’est très déstabilisant. Humainement, j’y suis particulièrement sensible. Mais je ne suis pas sûr de pouvoir m’investir davantage. J’aime bien

fonctionner par étape et voir au fur et à mesure de quoi je suis capable. Et puis, le rôle du délégué MSA n’est pas forcément d’accueillir toute la misère du monde, pour reprendre la formule d’un ancien Premier ministre. Je le conçois plutôt comme un relais et un animateur de l’espace rural. Je veux transmettre l’information aux adhérents, leur faire comprendre que l’accès aux services de la MSA est un droit, pas une charge supplémentaire. »

TÉMOIGNAGE Armelle Durand, déléguée 1^{er} collège (exploitants)

“ Des confidences alarmantes ”

« Avec l’arrachage des pieds de vigne et les problèmes de revenus dans la filière, on se rend bien compte de la crise importante qui frappe le secteur viticole.

Certaines confidences nous ont alertés. Les viticulteurs n’ont pas l’habitude de travailler en commun, ils sont plutôt individualistes. Ce n’est pas une critique, c’est une remarque ! On est donc parti du constat que les gens qui sont dans la panade n’ont pas forcément accès à l’information et que ça pouvait aller très loin. Nous nous sommes investis à fond dans le flyer, puis dans l’organisation et



la communication de la soirée de sensibilisation. Et s’il le faut, j’appellerai personnellement les autres délégués pour les convier ! Mais, même s’il s’agit d’une action de proximité qui correspond à mes valeurs, je ne sais pas si je pourrai rejoindre le réseau des sentinelles. Je ne suis pas sûre d’avoir les épaules pour le faire. »